

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

### INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c  
Réclames... 30  
Faits divers... 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse.

**ABONNEMENT.**  
NOMBRE...  
30 fr.  
16  
9  
Poste :  
35 fr.  
18  
10  
On s'abonne :  
A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste.  
chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR, 18 SEPTEMBRE 1886

## On nous mène la démocratie!

Dans un article scientifico-politique, le *Temps* fait de la démocratie actuelle la critique la plus sanglante qui ait jamais faite. Cette étonnante a été profond en trouvant un journal républicain des appréhensions qui sont la condamnation absolue de la République.

Il est de fait que les sociétés démocratiques sont les plus endettées, et il est malade que la cause de leurs embarras est la réputation de tout le monde à des dépenses publiques dont chacun espère profiter. L'Etat, selon la notion libérale, n'avait pour mission que de protéger les efforts de la nation, en laissant d'ailleurs chacun se tirer d'affaire par lui-même. L'Etat moderne, au contraire, est chargé de faire vivre les citoyens. Aux dépens de la nation, il distribue les innombrables places, les grandes, dont la centralisation lui a donné la disposition; nous avons vu, en 1830, la corvée de 1830; nous assistons aujourd'hui à la curée républicaine déguisée sous le nom d'épuration. Il y a pour les travaux publics et les concessions avantageuses que ces travaux comportent, le prolétaire, lui, à les bourses d'enseignement national en cas de chômage, les secours publics, etc. La moitié de la dépense du budget.

Il semblerait, conclut M. Scherer, que la démocratie dut être par excellence le gouvernement à bon marché; c'est le contraire qui est vrai.

Quant à la liberté, les faits contredisent également la théorie:

« La notion même de la liberté semble en train de disparaître du milieu de nous. On entendait jadis par liberté la faculté pour le citoyen de se mouvoir, dans le cercle de son activité personnelle, sans autres restrictions que celles qui lui étaient imposées par les droits égaux de ses semblables. Le mot a pris peu à peu une autre acception.

Depuis le jour où la nation, maîtresse de ses destinées, n'a plus eu à revendiquer ses droits contre une autorité qui les lui contestait, le mot de liberté a subi une nouvelle transformation; il désigne le pouvoir politique; on se croit d'autant plus libre qu'on a une part plus grande ou plus directe à la direction des affaires publiques. Enfin, dernière perversion du sens naturel des termes, le pouvoir politique lui-même se traduit par l'empire, quelquefois par le despotisme de la majorité, et la liberté dont on continue à invoquer le nom n'est plus autre chose que le droit pour le parti le plus nombreux d'écraser celui qui a été vaincu au scrutin. Le libéralisme, qu'il est de mode aujourd'hui de dédaigner, ne l'entendait pas ainsi; la théorie libérale ne connaissait pas ce cri sauvage de *vo victis* qu'on entend retentir aujourd'hui au fond de toutes nos controverses; elle impliquait le respect des minorités et de leurs droits; elles tenaient le gouvernement, quelles que fussent les mains qui en exerçaient les fonctions, pour la chose de tous.

Parlons maintenant de l'égalité. C'est la seule chose que les nouvelles couches admettent et qu'elles voudraient imposer avec une ardeur que le rédacteur du *Temps* nous expose dans ces termes très clairs:

« Quoi de plus naturel d'ailleurs que la tendance des masses, engagées comme elles le sont, dans un grand effort pour s'emparer des positions sociales qui leur paraissent formées jusqu'ici; quoi de plus naturel, dis-je, que la tendance à nier et à supprimer les différences entre les hommes? Pourquoi, parmi les êtres humains, les uns

seraient-ils plus riches et auraient-ils plus de loisirs et de jouissances que les autres? Quant aux supériorités d'intelligence, de moralité, de santé même et de force corporelle, l'égalitarisme en fait abstraction, on se flatte d'en venir à bout par les progrès de l'instruction et de l'hygiène. Il n'en est pas moins vrai, en attendant, que la nature continue à faire les hommes profondément dissemblables, des forts et des faibles, des honnêtes gens et des vicieux, des génies et des idiots, des travailleurs et des fainéants, et il est incontestable que, plus les institutions sont libres, c'est-à-dire plus elles abandonnent chacun au développement de ses aptitudes natives, plus les différences s'accroissent. De là l'aversion sourde, instinctive, mais, au fond, parfaitement conséquente de la démocratie pour les théories libérales.

Quels commentaires ajouterons-nous à ce tableau si exact de la démocratie républicaine?

Le régime actuel c'est le gaspillage des deniers publics, et la ruine; c'est la tyrannie jacobine, la plus odieuse de toutes les tyrannies; enfin c'est, en perspective, une véritable destruction sociale. Si le *Temps* et ses amis sont logiques, comment peuvent-ils encore soutenir un régime qui a de pareilles tendances?

### La santé de l'Empereur Guillaume

On télégraphie de Lunéville au *Journal des Débats*:

« J'arrive de Dettwiller; les grandes manœuvres ont été interrompues vers midi, pendant cette deuxième journée. L'Empereur n'est pas venu (symptôme très grave pour qui le connaît); il avait déjà été très fatigué à la suite de la grande revue. Lundi, il ne s'est transporté qu'à grand peine aux grandes manœuvres où il est arrivé en retard et qui ont été ratées à cause de cela. Il y a une vive émotion dans l'armée; le Prince Impérial n'a fait qu'une

courte apparition, et il est aussitôt retourné à Strasbourg.

Les grandes manœuvres sont peu intéressantes jusqu'ici; comme on attend toujours l'Empereur et qu'il ne vient pas, on sonne la *Ganze Halt* une heure après le commencement des exercices.

Strasbourg, 17 septembre.

L'Empereur s'est levé ce matin à neuf heures. Pour éviter de nouvelles fatigues, il n'ira plus aux manœuvres, et son voyage à Metz est contremandé.

Il sera à Bade dimanche.

### UN VOEU FORCÉ

La situation de la France amène M. Édouard Grimlot à émettre le vœu suivant:

Les journaux français et étrangers donnent de graves nouvelles sur la santé de l'empereur Guillaume. Quelques-uns, même, semblent craindre qu'une catastrophe ne survienne avant sa rentrée à Berlin.

Hélas! il nous faut accepter et répéter nous-mêmes ce mot: *craindre*.

Où! dans la situation qui nous est faite par la République, dans l'isolement où elle nous a placés, il nous faut craindre la mort de notre vieil ennemi.

Ce n'est un secret pour personne que l'Empereur et M. de Moltke sont les deux seuls personnages de l'empire qui contiennent le parti de la guerre en Allemagne. M. de Bismarck, sans chercher absolument la guerre, la verrait sans déplaisir, et les journaux étrangers s'accordaient à dire cette semaine qu'à la suite des dernières rodonnades de M. Boulanger, le grand chancelier avait rédigé une note qui devait être envoyée à M. de Munster pour être communiquée à notre ministre des affaires étrangères; elle était, paraît-il, conçue en termes tels qu'après l'avoir reçue, le gouvernement français n'aurait pas eu d'autre alternative que de rappeler notre ambassadeur à Berlin.

C'était une rupture éclatante, c'était la guerre.

Mais le chancelier, tout puissant qu'il

Et les petits paquets s'ajoutaient aux gros, à l'arrière de la charrette. Un gars de ferme, qui avait été soldat, les arrimait avec une ficelle. Il y en avait beaucoup qui s'élevaient en pyramide jusqu'à toucher la voûte: bagages d'Annette, bagages de Marthe et aussi des commissions dont les gens du bourg ou des métairies voisines avaient chargé les voyageurs pour leurs parents ou leurs amis de Pouancé. Ce départ était une occasion précieuse. Chacun en avait profité. Il y avait sous la bâche une oie et trois poulets; un sac de grains de semence; une pièce de toile filée à la main, cadeau d'une marraine du bourg à son filleul de Pouancé; plusieurs mannequins de fruits, sans compter une couple de ramiers que Sosthène Luneau, qui était un peu braconnier aux heures où la tauperie chômait, avait offerte à Annette, soi-disant pour sa tante et en réalité pour elle-même. Une douzaine de personnes entouraient la charrette, et quand le père Gerbellière, assis sur le timon, sept heures sonnaient au bourg de Vero, cria, pour faire partir ses bœufs: Caillard, Rougeaud, Morlagne, et Cholet! de tous côtés partirent des: A revoir, mademoiselle Marthe. — A revoir, Annette. — N'oubliez pas mes commissions pour la tante Francine! — Veillez sur mon oie! — Ne manquez pas de vous arrêter à la Tête noire, père Gerbellière, pour donner de nos nouvelles. — Bon voyage. — Adieu!

L'attelage s'ébranla: la charrette, criant sur ses essieux, s'engagea dans le chemin couvert. Marthe était radieuse de partir, et cette joie paraissait dans ses yeux, sur ses joues plus roses que de coutume: car la mort de son oncle d'Houllins, qu'elle n'avait jamais vu qu'une fois, ne pouvait être pour elle une cause de deuil intime. Elle occupait avec Annette l'espace resté libre entre le siège du conducteur et les bagages entassés à l'arrière de la charrette. Mlle d'Houllins y avait fait mettre deux chaises pour les voyageuses. Mais Marthe ne restait point assise. Elle allait et venait dans les quatre pas de longueur de cette chambre ambulante, mettait la tête à la fenêtre ronde que formait la bâche à l'avant, disait un mot au père Gerbellière, remettait en place un panier que les cahots avaient déplacé, et riait du roulis continu qui balançait la charrette, dont à chaque instant une roue plongeait dans l'ornière, tandis que l'autre était soulevée par une saillie pierreuse du chemin. Annette, au contraire, grave, un peu triste, songeait, les deux mains appuyées sur les genoux. De temps à autre, elle soulevait le côté de la bâche, et cherchait à voir, dès que la route montait, une petite fumée bleue s'élevant parmi les arbres: la fumée de la Gerbellière.

Annette était une de ces filles de campagne, malades, pâles et minces, qui sont peu faites pour les travaux des champs, et qui, d'ordinaire, ap-

prennent de bonne heure un état d'ouvrière. Elle avait aidé sa mère, tant que sa sœur Marie avait été jeune, dans les soins de la ferme, trait les vaches, coupé le vaisseau, soigné la basse-cour, pétri le pain de la famille, et fait sa part dans les rudes journées de la moisson. Mais, sa sœur grandissant, elle avait obtenu d'entrer en apprentissage chez maîtresse Guimier, une des lingères du bourg.

Depuis plus d'un an elle courait les fermes de la paroisse, debout dès cinq heures, ne revenant qu'à la nuit, ne gagnant guère, la pauvre enfant, que le dîner et le souper qu'elle prenait dans les métairies, assise tout au bout de la table, auprès des métiviers, selon l'usage et selon l'ordre immémorial. Elle était devenue fort adroite dans son métier; nulle ne s'entendait mieux qu'elle à empeser un col de grosse toile ou à plisser la dentelle fine d'un bonnet de fête. Elle cousait aussi fort bien, et savait plus d'un secret du tricot. Maîtresse Guimier lui avait donc dit, un soir, comme elle s'en revenait de la closerie de Chanteloup:

— Si tu veux me rester comme ouvrière, la petite, je te donnerai cinq sous par jour avec la nourriture.

Annette avait secoué la tête.

— C'est pourtant avantageux ce que je t'offre là et je ne t'ai point offert à toutes mes apprenties; il s'en faut. Tu sais que je suis la maîtresse lingère la plus occupée du bourg. Avec moi, tu es sûre de

## LA TANTE GIRON

Par René BAZIN

VI  
Mademoiselle d'Houllins venait de partir à cheval, accompagnée de Bubusse. Dans la cour de la Curieuse stationnait un véhicule qui n'est guère employé pour les voyages: une charrette couverte de ses toiles tendues sur des cerceaux, tirée de quatre bœufs superbes, immobiles devant le père Gerbellière. Par l'ouverture de la charrette, on apercevait deux têtes de jeunes filles: l'une était vive, c'était Marthe; l'autre pâle et triste, c'était Annette. Les deux têtes de mademoiselle d'Houllins et la mère d'Annette troublaient l'affaire, de la maison à la cour. Vous avez oublié votre chapeau, mademoiselle Gerbellière! — Mademoiselle qui a tant recommandé que vous ne l'oubliez pas! — N'oubliez pas aussi la petite caisse de confitures, et le panier de raisins. — Et la bien la caisse de coiffes, Annette? — Oh, maman, au fond, avec le gros coffre.

est, n'a pas le pouvoir d'engager à ce point son pays sans consulter l'Empereur. Il lui soumit donc sa note belliqueuse que l'Empereur déchira de ses propres mains.

Mais l'empereur Guillaume mort, c'est le Prince impérial, Frédéric, qui lui succède, et depuis la mort de son cousin le prince Frédéric-Charles, « notre cher Fritz » est devenu le chef du parti de la guerre, et, sous l'influence de sa femme, a maintes fois et ouvertement manifesté sa haine contre la France.

On cause couramment de la guerre prochaine de l'autre côté du Rhin. On indique même la solution :

« Si nous sommes vainqueurs, disent les Allemands, nous ne chercherons pas à nous agrandir, peut-être procéderons-nous tout au plus à certaines rectifications de frontières, mais nous réduirons la France à l'état d'expression géographique. Nous la comprimerons jusqu'à l'impuissance et nous laisserons ses voisins s'arrondir à ses dépens. L'Italie prendra, si elle le veut, la Savoie et Nice; l'Espagne les provinces basques; la Belgique les Flandres, et quant à nous, nous nous contenterons de ses revenus. Nous la ruinerons. »

Et quand on leur demande pourquoi et à quel propos on ferait la guerre à la France; « Oh! répondent-ils en souriant, M. Boulanger, lui aussi, veut la guerre, et il nous fournira mille prétextes pour un. »

Or, sans vouloir, dans un souci de patriotisme qu'on comprendra, soulever la question de l'armée, nous sommes bien obligés de reconnaître que nous manquons d'alliances, que nos ressources financières ont été dilapidées, que l'ordre et la sécurité intérieures sont si fragiles qu'on peut presque prédire que le départ des troupes pour la frontière serait immédiatement suivi d'un formidable mouvement communiste.

Nous avons, il est vrai, la République et Boulanger, mais c'est précisément parce que nous les avons que nous sommes contraints, nous, les vaincus de 1870, de faire, par patriotisme, des vœux pour le rétablissement de notre vieux vainqueur!

La République nous fait ces loisirs.

EDOUARD GRIMBLOT.

## A PROPOS DE PAILLASSES

M. Boulanger a étrenné la commission du budget. Une petite étrenne — qu'il lui a demandée — d'une quinzaine de millions. Le chiffre est rond.

Ces quinze millions sont destinés, paraît-il, à améliorer le couchage de nos soldats. La Lanterne nous dit que son cher général a été ému du peu de confort de ce couchage. « Nos pauvres soldats dorment sur des paillasses simplement posées sur des planches! »

Cette émotion et ces doléances nous font supposer que M. Boulanger, hôte assidu des foyers de l'Opéra et de la Comédie-Française, n'a jamais mis les pieds dans une chambrée. Depuis vingt-cinq ans au moins les trois planches mobiles posées sur

des châlits de fer supportent une paillasse et un matelas. Un traversin, une paire de draps, une grande couverture et une demi-couverture de laine complètent cette literie. Ce n'est pas évidemment aussi confortable que les lits que M. le ministre Boulanger peut trouver au sortir du foyer des actrices de ses théâtres préférés. Mais c'est fort suffisant, et le couchage a rarement provoqué les plaintes du soldat.

M. Boulanger veut remplacer la paillasse par un sommier élastique qui coûtera 14 francs. Pour quinze millions les contribuables en verront la farce.

Or, en premier lieu, il est difficile d'admettre que pour quatorze francs on puisse établir des sommiers ayant des ressorts d'une force et d'une élasticité suffisantes. Car il faut savoir à combien d'usages divers le troupier emploie son lit. C'est son fauteuil, son canapé, sa table à manger, sa table de travail.

C'est sur son lit recouvert d'un sac que le fantassin étale toutes ses armes pour les nettoyer; c'est sur son lit qu'à la descente de cheval le cavalier jette sa lourde selle paquetée; c'est sur les lits qu'aux théories dans les chambres s'assoient par quatre les auditeurs; c'est sur les lits qu'aux jours de revue de chambres le soldat étale tout son « bazar ».

A ce métier, les « sommiers de quatorze francs » ne feront pas long usage et nos soldats seront infiniment plus mal couchés sur des ressorts cassés que sur des paillasses qu'on remue en un tour de mains.

Qu'on change un peu plus souvent la paille de ces paillasses; qu'on refasse plus fréquemment les matelas; que surtout on donne plus d'attention, au point de vue de la propreté, à ces casernements dont bon nombre encore sont privés de lavabos et où les hommes en sont réduits à ce système primitif et peu suffisant de cracher dans leurs mains une gorgée d'eau puisée à la cruche pour se laver la figure; qu'on améliore le matériel des cuisines, etc., voilà bon nombre de points sur lesquels la sollicitude de M. le ministre et l'argent des contribuables pourraient se porter plus utilement.

Mais un rapprochement nous rend rêveur.

On a beaucoup parlé cet hiver de combinaisons entre la nouvelle et l'ancienne compagnie des lits militaires, de fournisseurs militaires confiés, contre toute légalité, à une société en liquidation, combinaisons auxquelles un des patrons politiques de M. le général Boulanger n'aurait pas été étranger. Il a même été question, à ce propos, d'un procès assez scandaleux.

Les quinze millions de sommiers ne seraient-ils pas destinés à capotter certaines situations gênantes plutôt qu'à délasser les membres de nos soldats? ED. GRIMBLOT.

## Chronique générale.

TOUJOURS DES CALOMNIES!

Les journaux républicains se plaisent, depuis quelque temps, à imaginer chaque

jour quelque anecdote ayant pour objet de décrier Monsieur le Comte de Paris en lui prêtant des sentiments et des pensées en contradiction absolue avec son caractère.

Il est faux, par exemple, que M. le Comte de Paris ait donné l'ordre de congédier les ouvriers qui, depuis de longues années, étaient employés aux travaux du parc du château d'Eu. Bien que les travaux du parc n'aient plus aujourd'hui la même importance ou la même genre de nécessité qu'antérieurement, M. le Comte de Paris a voulu que l'administrateur du domaine d'Eu continuât d'occuper ces ouvriers comme par le passé.

Il est faux que M. le Comte de Paris, en demandant aux propriétaires des environs d'Eu la résiliation des baux de chasse qu'ils lui avaient faits, ait donné l'ordre d'en résilier un de 56,50 séparément et sans procéder à l'amiable avec le propriétaire. La résiliation de ce bail n'a été proposée au propriétaire que pour lui permettre de reprendre sa liberté; de plus, on lui a offert le paiement immédiat de la somme stipulée pour toute la durée du bail.

Les ennemis de M. le Comte de Paris se trompent, s'ils croient agir sur l'opinion publique par ces petites calomnies. Ils la fatiguent, ils finiront par la dégoûter; car l'acharnement qu'ils mettent à forger et à débiter leur fables laisse trop bien voir ce qu'elles ont de systématique.

\*\*

### MORT DE M. LE DUC DECAZES

On télégraphie de Bordeaux, le 17 septembre :

« M. le duc Decazes est mort la nuit dernière au château de Grave, dans la Gironde. »

\*\*

### MORT DE M. CARAYON-LATOUR

Presqu'à la même heure, M. Carayon-Latour, sénateur inamovible, succombait, à quelques lieues de là, à la maladie qui le retenait, depuis longtemps, éloigné des affaires.

\*\*

Un capitaine du 45<sup>e</sup> dragons, M. V..., s'est suicidé, la nuit dernière, dans un compartiment de 1<sup>re</sup> classe du train de Lisbonne à Bordeaux, en se tirant un coup de revolver dans la tête. La mort a été instantanée.

\*\*

Voici, d'après les statistiques, le nombre d'hommes que les grandes puissances militaires pourraient, en cas de guerre, mettre sur pied :

Russie . . .	40,482,080 hommes ;
Allemagne . . .	5,705,000 —
France . . .	3,644,000 —
Autriche . . .	2,600,000 —
Italie . . .	2,473,000 —
Total . . .	25,894,000

Vingt-six millions d'hommes, sans compter les armées des petites puissances, ni même celle de l'Angleterre.

\*\*

ne jamais manquer de travail.

Annette avait continué de secouer la tête.

— Eh bien, je te donnerai sept sous par jour. Tu ne le diras à personne, au moins. C'est convenu ?

— Non, maîtresse Guimier, je vous remercie; il faut que je vous quitte.

La lingère, très dépitée de perdre une aussi bonne ouvrière et redoutant une concurrence prochaine, avait parlé au curé en lui demandant d'intervenir pour mettre fin à la raison cette jeune ambitieuse. Maîtresse Guimier avait été extrêmement étonnée d'entendre le curé lui répondre, d'un air très sérieux, qu'il ne prenait point sans sérieuse raison :

— Il ne faut pas la tourmenter davantage, maîtresse Guimier. Faites vos affaires, et laissez-la aux siennes.

Depuis lors, Annette passait, parmi les commères du bourg, pour une personne qui cachait son jeu, une fille qui « avait des idées. »

Elle avait une idée, en effet, c'était de quitter la paroisse et d'aller à Pouancé, un gros bourg, presque une ville, afin de s'y perfectionner dans son métier, sous la direction de sa tante Francine, lingère de renom. Ce voyage, elle l'avait longuement désiré; le père s'était longtemps fait prier avant de donner son consentement, et pourtant elle partait trisie.

Après avoir fait vingt tours dans sa cage, l'oiseau s'était posé, Marthe s'était assise.

— C'est drôle, les mauvais chemins, dit-elle.

— Vous trouvez, Mademoiselle, répondit Annette.

— Mais oui, je me figure être sur la mer. La voile blanche, c'est la bâche; les hauts et les bas du chemin sont les vagues, et ton père est le timonier. Je voudrais un naufrage.

— Pas moi, Mademoiselle. Voilà qu'il est sept heures et demie. Nous ne serons pas avant dix heures à Segré. Le temps de nous rendre à Pouancé, il sera nuit quand nous arriverons chez ma tante. Jugez ce que ce serait si nous étions retardés par un accident.

— Cette bonne Francine, je suis heureuse de la revoir. Elle va me prendre encore pour une enfant, et me gâter comme elle faisait chez Madame Giron.

— Bien sûr, Mademoiselle, tout ce qu'il y aura de bon dans la maison sera pour vous. Elle et mes deux cousines vont être à nous guetter depuis midi, je pense.

— Elles sont gentilles comme toi, tes cousines et ta tante, ma chère Annette. Dis-moi : sais-tu si nos chambres seront voisines ?

— Certainement, Mademoiselle, ma tante n'en a qu'une à donner, qui touche à celle où je coucherai avec mes cousines.

— Au moins elle est quelquefois occupée, celle-là. Ma tante à moi en a trois meublées où personne ne vient jamais. Alors, demain matin, Annette, que ferons-nous ?

— J'irai à la messe au couvent.

— Il y a un couvent à Pouancé ?

— Oui, avec une jolie chapelle.

— C'est une ville. J'irai avec toi. Tiens, voilà la maison du charron. Nous sommes à Marans.

Les voyageuses s'arrêtèrent à peine : le temps seulement pour le père Gerbellière de boire une chopine de vin blanc et d'ajouter aux bagages deux ou trois paquets que des femmes vinrent lui remettre.

(A suivre.)

## Autographes comiques.

Dans le gouvernement actuel je ne vois pas la République

DÉSIRÉE.

C'est moi qui n'aurais pas voulu être la femme de Roques

LAURE.

De tout temps l'homme a voué un culte à la femme, Adam le premier

EMMA.

J'ai un fils qui sera un jour le soutien de ma vieillesse

STÉPHANIE.

## LIBÉRALISME RÉPUBLICAIN.

M. de Mortillet, maire de Saint-Germain, député radical de Seine-et-Oise, vient de prendre l'arrêté suivant que publie la Lanterne de Saint-Germain :

« Nous, maire de la ville de Saint-Germain-en-Laye,

» Vu la loi municipale du 5 avril 1884,

» article 88 :

« Le maire nomme à tous emplois communaux... Il suspend et révoque les fonctionnaires de ces emplois... »

» Arrêtons :

» Les fonctionnaires et employés de la ville qui font donner à leurs enfants une instruction primaire gratuite sont tenus de les envoyer aux écoles communales.

» A l'Hôtel-de-Ville, le 9 septembre 1886. »

## IMBECILLITÉ RÉPUBLICAINE

M. Roulleaux-Dugage, député conseiller de l'Orne, avait envoyé au Comité électoral de Domfront une somme de mille francs.

Quelques jours après, il reçut du bureau de ce Comité une lettre par laquelle on lui renvoyait ses mille francs.

Voici les motifs de ce refus :

« Le bureau ne devait pas jouer un rôle de dupe en distribuant les libéralités réactionnaires de M. Roulleaux-Dugage.

» le don ayant un caractère politique constituant une manœuvre électorale.

» gouvernement et le Conseil général ne seraient de subventionner le Comité électoral.

» On acceptait l'offre du député conseiller de la ville ! »

Pourtant, M. Roulleaux-Dugage avait le tact de n'envoyer son argent qu'après les élections des conseils généraux, alors qu'il n'y avait plus une seule élection en vue.

Mais, dit l'Autorité, à Domfront, il y a paru-il, des vaches opportunistes, des cochons radicaux, des veaux centre gauche, des cochons ministériels et des brebis qui passent pour être galeuses étant conservatrices.

## UN VRAI PATRIOTE

Tous les Français devraient suivre l'exemple de la fois spirituel et patriotique que vient de donner M. Liot, maire de Boulogne-sur-Seine.

Il y a quelques jours, M. Liot recevait la lettre suivante :

« Dortmund (Prusse rhénane), 20 août 1886.

« Monsieur le maire, Je viens d'apprendre que vous avez fait soumission la livraison de balles en fer pour le 1<sup>er</sup> septembre.

» M'occupant spécialement des constructions de ce genre, je serais heureux d'être admis parmi le nombre des soumissionnaires et vous prie de vouloir bien m'envoyer les cahiers de charges, devis, etc., établis pour cette adjudication.

» Vu le bref délai restant à vous remettre vos projets, je sollicite une réponse par le retour du courrier; vous pourriez vous rembourser des frais ou bien je pourrais vous les envoyer par mandat.

» Agréés, monsieur le maire, l'assurance de mon parfait dévouement.

» A. KLONNE. »

Le maire de Boulogne adressa immédiatement à son correspondant la réponse suivante :

« Monsieur Klonne,

» Je suis tout disposé à vous adresser les cahiers que vous réclamez, mais en échange d'un panier d'Alsace ou de Lorraine, à votre choix.

» Je vous salue avec la considération qui vous est due.

» Le maire : LAUR. »

## LE LANGAGE DES NOUVELLES COCCES

Les conseils généraux républicains sont devenus de véritables clubs. Clubs est le mot juste; et, pour nous en convaincre, nous allons à une session de l'assemblée départementale du Rhône. A propos d'une question de tramways, s'engage le dialogue suivant :

« M. Fouilloux. — Vous semblez attendre toutes vos faveurs au bonapartisme de Delahante, qui a derrière lui la puissance cléricale de Chapuis.

» M. Carriez. — Je m'étonne que vous attaquiez ainsi une personnalité qui ne pas ici pour se défendre; votre accusation d'autant plus inexcusable que vous savez employé à la solde de M. Chapuis.

» M. Cay. — Allons, ne blaguez pas, dites pas du mal de ceux qui vous ont graissés la patte.

» M. Fouilloux. — Vous êtes un gâcheur.

M. Gay. — Gâteaux vous-même.  
 M. Fouilloux. — Vous savez bien que je ne prend pas au sérieux ce que vous dites.  
 M. Gay. — Franchement...  
 M. Fouilloux. — Franchement, vous avez porté le cierge à Saint-Nizier et vous vous êtes enrichi dans les sacristies.  
 M. Gay. — Oui, oui, vous vous êtes fait graisser la patte.  
 M. Fouilloux. — Prouvez-le, espèce de margouillier.  
 M. Gay. — Je la connais, celle-là.  
 M. Fouilloux. — Moi aussi.  
 M. Gay. — J'te crois. »

La séance se termine sans coups de poing et sans coup d'opée. Voilà comment débute une assemblée républicaine dans la seconde ville de France !

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 17 septembre

Les cours de nos rentes perdent quelques centimes sur les nouvelles d'Allemagne: 3 0/0, 82.57; 4 1/2 0/0, 110.02.  
 L'action du Crédit Foncier s'est négociée à 439. Sans vouloir exagérer la proportion de cette reprise, on doit s'attendre à des cours plus élevés. La hausse est justifiée par le développement continu des opérations sociales. Les obligations sont très demandées.  
 La Société Générale est l'objet d'achats suivis à 460. C'est le mois prochain qu'est mis en paiement l'acompte sur le dividende de 1886.  
 Toutes les tentatives faites pour provoquer une hausse sur les actions des chemins Portugais échouent absolument.  
 L'action de Panama est à 381. On parle de négociations intéressantes avec les représentants autorisés des marchés allemands. Ces valeurs sont en effet de nature à avoir une clientèle internationale de premier ordre.  
 L'action du Crédit Lyonnais est lourde à 540. En exagérant les cours on a provoqué des ventes. C'était inévitable. On se demande si cet établissement surchargé de frais généraux peut trouver les éléments d'un dividende rémunérateur.  
 Les actions de Chemins de fer sont bien tenues.

### Nouvelles militaires.

#### UN NOUVEL INSIGNE

Un insigne de grande tenue vient d'être donné, par décision ministérielle, aux officiers du service d'état-major.  
 Il consiste en un plumet retombant sur la visière du képi.  
 Les officiers d'ordonnance, ceux attachés à l'état-major d'un général commandant une armée, un corps d'armée, une division ou une brigade porteront tous cet insigne.  
 Il sera aux couleurs suivantes :  
 Blanc. — Pour la maison militaire du Président de la République et pour l'état-major particulier général du ministre de la guerre.  
 Blanc et rouge (le rouge en bas). — Pour l'état-major du ministre de la guerre.  
 Tricolore (le rouge en bas). — Pour les états-majors des commandants de corps d'armée.  
 Rouge. — Pour les états-majors des généraux de division.  
 Bleu. — Pour les états-majors des généraux de brigade.

### CHRONIQUE LOCALE

#### ET DE L'OUEST.

M. Combiar a annoncé hier soir, au conseil municipal, que M. Poitou avait accepté, ainsi que M. Liénard, les fonctions d'adjoint.  
 La municipalité se trouve donc au complet.  
 Suivant son système de mauvaise foi, la Petite France s'est bien gardée de démentir les calomnies qu'elle a répandues contre les députés de Poitiers.  
 PROJET DE MOBILISATION DU 9<sup>e</sup> CORPS D'ARMÉE  
 Nous lisons dans la France militaire :  
 « On nous dit que le ministre de la guerre a demandé un crédit de sept millions pour faire au printemps prochain un essai de mobilisation d'un corps d'armée du Centre.  
 Il paraît que c'est le 9<sup>e</sup> corps d'armée (Tours) qui serait définitivement désigné pour cette expérience. On avait bien songé à (Bourges), dont la mobilisation est

particulièrement difficile; mais, comme une de ses divisions (la 4<sup>e</sup>, à Dijon) va jusqu'à la frontière, on y a renoncé. Le 9<sup>e</sup> corps étant à cheval sur des lignes appartenant à diverses compagnies de chemins de fer, on jugerait l'expérimentation suffisante. »

#### Le 135<sup>e</sup> à Doué

On écrit de Doué, 16 septembre, à l'Union de l'Ouest :

« ... Encore une étape franchie sans trop de mal; elle était cependant de 28 kilomètres; mais le temps était couvert heureusement.

« Les hommes montrent assez d'entrain dans la marche, quoique tous très fatigués. Le régiment, de l'avis de tous, est absolument éreinté, aussi bien les officiers que les soldats; quant aux chevaux, ils font pitié. Nous aurions besoin de 48 heures de repos; nous les prendrons à Angers....

« On me dit que la Petite France raconte qu'à Poitiers les Jésuites auraient refusé de loger les soldats et que l'on aurait ouvert leur maison de force. Quelle blague! Nous n'avons pas entendu parler de cela. Tout ce que je sais, c'est que 1,000 hommes du 135<sup>e</sup>, la moitié du régiment, cantonnaient au séminaire, non loin du collège Saint-Joseph, et que nous n'avons eu qu'à nous louer de la générosité et de l'amabilité des abbés professeurs.

« Nous arriverons à Angers, samedi, probablement entre 9 et 10 heures du matin. »

Le ministre des travaux publics a autorisé l'administration des chemins de fer de l'Etat à ouvrir à l'exploitation, à partir du 19 septembre 1886, la ligne de Loudun à Châtellerault.

Cette ligne a une longueur de 48,242 mètres, non compris 4,675 mètres empruntés à la ligne de Tours aux Sables-d'Olonne (réseau de l'Etat) et 876 mètres empruntés à celle de Tours à Bordeaux (réseau d'Orléans).

Indépendamment des deux gares extrêmes, la nouvelle ligne comprend les stations suivantes : Stations du Bouchet, de Montsur-Guesnes, de Berthegon, de Savigny, de Lencloître, de Saint-Genest, de Scorbe-Clairvaux, de Châtellerault-Châteauneuf.

A la suite de la constatation du déficit de la récolte de 1886 en France, de nombreux steamers ont été affrétés en Amérique pour le chargement des blés à destination de nos ports de l'ouest. La concurrence sera plus vive que jamais, nos cultivateurs vendront cette année leur maigre récolte à des prix excessivement bas, l'étranger emportera notre argent et nous serons plus pauvres que l'année dernière. Cette situation devrait attirer l'attention des législateurs, mais ils renverront toujours les questions sérieuses à plus tard. (Journal des Campagnes.)

#### FÊTES ET ASSEMBLÉES DES ENVIRONS DE SAUMUR

Demain dimanche, 19 septembre, Assemblées à Saint-Lambert-des-Levés et à Brain-sur-Allonnes.

BOURQUEIL. — Un accident, qui aurait pu avoir de tristes conséquences, est arrivé mercredi soir, au départ de la voiture publique de Bourqueil à Port-Boulet.

Deux voyageurs, à destination de Tours, étaient montés, malgré la défense du conducteur, sur l'impériale de l'omnibus, assis sur des colis, et n'ayant pour appui qu'une simple planche retenant la bâche.

A un moment, la planche céda sous le poids des deux hommes, et ils furent précipités l'un sur l'autre au milieu de la route.

L'une des victimes de l'accident, le sieur Foubert, tapissier à Tours, rue Marceau, a été assez grièvement blessé. Quant à son compagnon, il n'a éprouvé aucun mal.

#### TOURS.

Retour des grandes manœuvres. — Le 25<sup>e</sup> dragons et le 7<sup>e</sup> hussards sont rentrés jeudi matin, dans leurs quartiers respectifs, retour des grandes manœuvres.

La brigade d'infanterie est arrivée hier matin.

Cavaliers et fantassins ne paraissent nullement avoir souffert des fatigues de ces derniers jours.

Nous avons entendu, hier matin, pour la

première fois, le nouveau pas redoublé, le Régiment de Sambre-et-Meuse, adopté pour les défilés de la 18<sup>e</sup> division.

Brillamment enlevé par la musique du 32<sup>e</sup> de ligne, ce pas redoublé a produit le meilleur effet.

La chasse aux chats enragés. — La semaine dernière, le jeune Champigny, âgé de quatorze ans, employé au parc à fourrages de Tours, était mordu par un chat enragé qui s'était jeté sur lui, au moment où il déposait des bûches de bois dans la cuisine de M. Perrot, entrepreneur. L'enfant se mit aussitôt à la poursuite du chat qu'il parvint à tuer à coups de bâton.

Le vétérinaire du 7<sup>e</sup> hussards, auquel l'animal fut porté, en fit l'autopsie et déclara qu'il était enragé. Champigny fut alors conduit chez un pharmacien qui cautérisa fortement la plaie, puis il fut envoyé à Paris pour y suivre le traitement de M. Pasteur.

La municipalité pourvoiera à la dépense. Une chasse a été organisée dans le parc à fourrages et douze chats ont été abattus à coups de fusil.

#### M. GRANET EN POITOU

M. Granet, en devenant député et ministre radical, n'a pas cessé d'être le pacha que nous avons connu. Il est de cette école de démocrates dont Clémenceau, Rochefort, Tony-Réville, sont les types les plus distingués; démocrates qui tonnent, dans les réunions publiques, contre le luxe, les gros traitements, s'apitoient sur le sort des travailleurs, et qui, loin de leurs électeurs, s'offrent tout le confortable possible, ne dédaignent point le luxe et se font traiter en excellences.

M. Granet doit venir dimanche à Châtellerault. Un banquet aura lieu sous sa présidence. Or, savez-vous quel est le prix de la souscription? 40 francs.

Pas démocratique, ce banquet, n'est-ce pas? On pourrait bien sacrifier à la rigueur 3 fr. pour voir M. Granet; mais 40 francs?... Par ce temps de prospérité républicaine, un demi-louis ne se trouve pas sous le pas d'un cheval, encore moins sous celui d'un â. Nivert.

M. Granet aurait dû tenir, en sa qualité de radical, à avoir autour de sa table beaucoup d'ouvriers et peu d'opportunistes. Pour cela, il eût fallu fixer un prix de souscription accessible pour toutes les bourses. En exigeant 40 fr., M. Granet aura à son banquet beaucoup d'opportunistes et peu d'ouvriers. C'est peut-être au fond ce que désire notre ancien pacha.

A Loudun, il n'en coûtera que 3 fr. 50 pour manger en compagnie de M. Granet. M. le ministre serait-il moins coté à Loudun qu'à Châtellerault? Il est vrai qu'il s'agit seulement d'un lunch. Un lunch! voilà encore quelque chose qui n'a rien de démocratique.

C'est pour avoir l'occasion d'organiser un lunch à 3 fr. 50 et un banquet à 40 fr. qu'on a retardé jusqu'à ce moment l'ouverture d'une ligne qui aurait pu être livrée à l'exploitation il y a deux ou trois mois.

Mais il aurait fallu se passer alors de ministres et, sans ministres, pas de croix. Or, M. le maire de Loudun et deux Châtelleraudais, comptant beaucoup sur le ruban rouge, ont mieux aimé qu'on renvoyât l'inauguration.

Voilà pour quels misérables motifs on a privé pendant trois mois les populations de la Vienne de la ligne de Châtellerault à Loudun.

On ne saurait trop protester contre de semblables procédés. (Journal de la Vienne.)

#### NANTES.

Nous avons dit que les bouchers de Nantes, qui étalent au marché Talensac, avaient présenté au maire du chef-lieu de la Loire-Inférieure une pétition pour demander une réduction du tarif des droits de place.

Voici une autre épine pour le maire, M. Normand. Le succès des marchands, marchands de légumes en gros, a mis l'eau à la bouche des marchandes de légumes au détail.

Mercredi, à 3 heures, elles se sont rendues à la Mairie et ont exposé au maire leur grief à l'occasion de l'augmentation du droit de place. Naguère, elles payaient un sou par mètre carré, maintenant on exige d'elles deux sous par mètre carré sous les arcades et un sou en dehors, ce qui fait un impôt de 48 à 20 sous par jour.

Les marchandes trouvent cet impôt exorbitant.

Le commerce va plus mal que jamais, disent-elles, et ce n'est pas le moment de nous augmenter.

Il faut bien payer, Mesdames, les écoles laïques et le Lycée de filles.

#### PASSAGES D'OISEAUX RARES

Il y a eu, ces jours-ci, un passage considérable d'oiseaux rares, dans la plaine d'Avignon, notamment de huppés et de torcols. On y a tué une cigogne, chose très curieuse en ce moment et indice d'un hiver rigoureux. On y a également tué un jeune vautour, un superbe grand duc et une demoiselle de Numidie.

Nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs les Eaux-de-vie blanches préparées spécialement pour la conservation des fruits et la fabrication des liqueurs, et vendues 4 fr. 30 le litre; qualité supérieure, 4 fr. 80 le litre pesant 50 degrés.

ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

#### Marseillais et Gascon

Gascon. — Je saute si haut, qu'il me faut au moins deux minutes pour revenir à terre.

Marseillais. — Et moi, je saute si haut que je m'ennuie en l'air.

Gascon. — Je cours si vite autour d'une table que je marche sur mes propres talons.

Marseillais. — Quand je cours, mon ange gardien n'est pas capable de me suivre.

Gascon. — Dans mon pays, il fait si chaud, pendant l'été, qu'on peut cuire un œuf au soleil.

Marseillais. — Chez nous, les poules les pondent tout cuits.

Gascon. — Je suis employé dans une maison de commerce si importante qu'il nous faut plus de mille francs d'encre par année.

Marseillais. — La belle affaire! Nous économisons annuellement pour plus de mille francs d'encre en ne mettant pas les points sur les i.

Gascon. — Notre grand-livre est si lourd qu'il faut quatre hommes pour le porter.

Marseillais. — Et le nôtre est si large que le patron prend une voiture pour aller du Doit à l'Avoir.

Gascon. — Mon pays est si fertile que quand on y plante une allumette, six mois après on trouve un arbre.

Marseillais. — J'avais un jour planté un bouton dans le jardin de mon père: le lendemain je trouvais à la place un costume complet.

Gascon. — J'ai vu un navire dont le grand mât avait cent pieds de diamètre.

Marseillais. — J'en ai vu un dont le grand mât était tellement gros, qu'un mouton qui avait entrepris, à la suite d'un pari, d'en faire le tour, n'est jamais revenu.

Gascon. — Tenez, voulez-vous que je dise! Je crois que vous exagérez légèrement.

En correctionnelle.

— Pourquoi avez-vous volé ces bijoux?

— Pour le bon motif: je voulais les offrir à une vente de charité.

#### BOURSE DE PARIS

DU 17 SEPTEMBRE 1886.

Rente 3 0/0	83 65
Rente 3 0/0 amortissable	85 45
Rente 3 0/0 (nouvelle)	82 80
Rente 4 1/2	106 35
Rente 4 1/2 (nouvelle)	110 »
Obligations du Trésor	511 55

Le seul Véritable ALCOOL DE MENTHE, c'est L'ALCOOL DE MENTHE DE RICQLÈS

Souverain contre les indigestions, les maux d'estomac, de cœur, de tête, etc., et calmant instantanément la soif. — 46 ans de succès, 39 récompenses. — Dépôts partout.

REFUSER LES IMITATIONS

INJECTION BROU

40 ANS DE SUCCÈS

J. FERRE, Ph<sup>m</sup>, 102, rue Richelieu, PARIS

PAUL GODRT, propriétaire-gérant.

**A LOUER DE SUITE**  
**Maison meublée**  
 Avec Remise, Écurie et Jardin,  
 Située à Saumur, rue de la Chouetterie, n° 4.  
 S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur. (644)

**A VENDRE**  
 Ou à Louer  
 DE SUITE  
**MAISON PIERRE-LIZÉ**  
 Située à Saumur, quartier de Nantilly.  
 Cette maison comprend : jardin, remise, écurie et cour.  
 S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur. (639)

Étude de M<sup>e</sup> MARCOMBRE, huissier à Saumur.  
**A VENDRE**  
 A L'AMIABLE,  
**266 PIEDS D'ARBRES**  
 Complantés sur la ferme de l'île Trotouin,  
 Située en face le bourg et commune de Dampierre.  
 Pour plus amples renseignements, voir les affiches, et s'adresser audit M<sup>e</sup> MARCOMBRE. (617)

Étude de M<sup>e</sup> PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.  
**VENTE DE MEUBLES**  
 Aux enchères publiques.

Le lundi 20 septembre 1886, à 1 heure du soir, et jours suivants s'il y a lieu, à Saumur, rue du Temple, 17, dans une maison autrefois habitée par M<sup>me</sup> veuve GRILLE,  
 Il sera vendu :  
 Salle à manger en acajou, armoires, commodes, consoles, tables, canapé, guéridons, piano, buffet, lits en fer, chaises, pendule, candélabres, rideaux, tapis, couettes, traversins, oreillers ;  
 Ouvrages de droit, notamment le Journal du Palais, depuis 1791 jusqu'en 1860 ;  
 Cuisinière, lessiveuse, cuivrie, porcelaine, verrerie, cave à liqueurs, vins en cercles et en bouteilles, bois de chauffage, batterie de cuisine, vaisselle et autres objets.  
 On paiera comptant, plus 10 0/0.

**A VENDRE OU A LOUER**  
 PRÉSENTMENT  
**UNE MAISON**  
 Parfaitement logeable et en bon état, Au bourg de Parçay, canton de Noyant, Composée de sept chambres, greniers, cave, buanderie, écurie, remise, cour et jardin, le tout contenant environ 18 ares.  
 S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, à M. VERNEAU, ancien notaire à Vernouil. (633)

**A LOUER**  
 PRÉSENTMENT  
**PORTION DE MAISON**  
 Au premier étage,  
 Située rue Haute-Saint-Pierre, n° 5,  
 Composée de trois chambres à coucher, d'une salle à manger et d'une cuisine.  
 S'adresser à l'Orphelinat Saint-Joseph, rue Haute-Saint-Pierre, n° 3.

**A VENDRE**  
 GRAND CHOIX  
**D'OBJETS MOBILIERS**  
 De toute sorte.  
 Prix avantageux.  
 S'adresser rue de Visitation, 16.

**A CÉDER**  
**PÂTISSERIE**  
 Petite ville en Maine-et-Loire.  
 S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**  
 Au Comptant  
 Fûts vides à retourner  
 Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :  
 Vins blancs des Côteaux à 70, 80 et 100 francs la barrique ;  
 Vin rouge nouveau à 70 francs ;  
 Vin rouge supérieur à 100 francs ;  
 Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.  
 Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 10 degrés.  
 Des échantillons sont envoyés sur demande. (359)

**CIDRES**  
 Mayenne, Bretagne et Normandie  
 M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Supérieur à 1884.  
 Magasin Pichat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

**Offres et Demandes**  
 Un MILITAIRE, libéré du service, demande une place de **cocher**. Bonnes références.  
 S'adresser au bureau du journal.  
 Une PERSONNE, disposant de quelques heures par jour, demande à tenir une **comptabilité**.  
 S'adresser au bureau du journal.

Un MÈNAGE demande à se placer de suite, le mari **cocher** et la femme **cuisinière**.  
 S'adresser au bureau du journal.  
 M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur, demande de suite un **second clerc**. (584)

**AU PALAIS DES MARCHANDS**

RUE BAUDRIÈRE, 75, 77, 79  
 ANGERS — Rue du Petit-Prêtre, 14, 18, 20, 22, 24 — ANGERS  
 Six immenses galeries de plus de mille mètres carrés chacune sont toujours garnies de Meubles, de Sièges et de Tissus de toutes sortes pour

**AMEUBLEMENTS**  
 Le grand succès de la Maison du PALAIS DES MARCHANDS vient de ce qu'elle a toujours les meilleurs contre-maîtres et les meilleurs ouvriers dans toutes les spécialités.



La Chasse est interdite sur les propriétés de M. BRAUFIÈRES-ARDOUIN, dans les communes de Varennes, Villeberrier et Russé.

**FABRIQUE D'AGRAFES**  
 A ressort à double mentonnet POUR  
**COUVERTURES EN ARDOISES**  
 Nouveau système perfectionné  
 Supprimant tous les inconvénients des crampons dans les voliges,  
 Breveté s. g. d. g.

**LEMAIRE-BERSOULLÉ**  
 M<sup>e</sup> de bois du Nord et du Pays  
 Inventeur et seul fabricant  
 Quai Saint-Nicolas, n° 13, à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.  
 Elle a l'avantage sur les autres systèmes de permettre d'enlever, de sur les couvertures, les ardoises avariées, de les remplacer par de nouvelles sans mutiler les agrafes ni les déranger en quoi que ce soit de leur place primitive.  
 Elles se fabriquent en fil d'acier galvanisé et en cuivre rouge, qualité supérieure, aux prix les plus réduits, suivant les cours des matières premières.  
**MAISON DE CONFIANCE**  
 Connue depuis de longues années pour vendre à des conditions exceptionnelles de bon marché.  
 Les chantiers de bois de toutes espèces et de toutes dimensions sont les mieux assortis de toute la contrée.  
 Spécialité de parquets en chêne et en sapin du Nord.  
 Importation directe des pays du production des bois du Nord et de Canada. (904)

**ATELIER DE SCULPTURE ET MONUMENTS FUNÉRAIRES**

**RUÈCHE**  
 SCULPTEUR  
 SAUMUR, rue Beaurepaire, 16, SAUMUR

**Tombeaux en pierre, marbre & granit, Caveaux de famille**  
 Atelier en face le Cimetière de Saumur, route de Varrains.  
 M. RUÈCHE garantit la solidité de ses travaux, étant connu, du reste, pour faire le mieux et au meilleur marché.  
 Chapelles couvertes en pierres de toutes provenances, garanties imperméables.  
**Trente pour cent meilleur marché que partout ailleurs**

**INJECTION PEYRARD**  
 ex-Pharmacien à Alger. L'Injection Peyrard est la seule au monde qui contienne aucun principe toxique ni caustique, guérissant réellement en 4 à 6 jours. Rapport : « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 10 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans ; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Deuxième essai, fait sur 184 Européens, a donné 184 guérisons. Chez l'inventeur E. PEYRARD, place du Capitole, à Toulouse, et dans toutes les Pharmacies.

**SANS PALAIS NI CROCHETS**  
**DENTS**  
**Léon A. Fresco**  
 Chirurgien-Dentiste  
 68, QUAI DE LIMOGES  
 SAUMUR  
 Extraction, Aurification - Prix modéré.  
 Saumur, imprimerie de PAUL GODÉT.

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

LIGNE DE L'ÉTAT										LIGNE D'ORLÉANS																
SAUMUR — MONTREUIL-BELLAY — THOUARS										SAUMUR — BOURGUEIL						SAUMUR (ORLÉANS) — ANGERS										
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Expr. soir	Mixte soir	Mixte soir	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir					
Saumur(ori.)	2 12	6 54	»	10 32	1 56	»	8 34	Loudun . . .	»	8 42	»	1 53	9 11	»	Saumur . . .	8 21	»	»	Bourgueil . .	8 20	12 18	4 55				
Saumur(état)	2 68	6 50	8 28	10 30	1 53	4 05	8 30	Thouars . . .	6 15	12 40	1 30	4 24	9 12	10 10	Port-Boulet .	8 56	3 10	6 48	Port-Boulet .	8 30	12 30	5 05				
Nantillyhalte	2 19	7 04	8 37	10 45	2 03	4 15	8 43	Montreuil (a)	6 48	12 59	2 03	4 53	9 45	10 29	Bourgueil . .	9 07	3 23	7	Saumur . . .	9 04	1 15	7 06				
Varr.-Chacé.	»	7 10	8 48	10 52	»	4 22	8 49	— (départ.)	6 58	1	»	2 23	5 03	9 54	10 30	— (départ.)	»	»	»	— (départ.)	»	»	»			
Brézé s.-Cyr.	»	7 18	9 02	11	»	4 30	8 56	Brézé s.-Cyr.	7 19	»	2 38	5 17	10 09	»	— (départ.)	»	»	»	— (départ.)	»	»	»	— (départ.)	»	»	»
Montreuil (a)	2 37	7 31	9 19	11 15	2 21	4 46	9 08	Varr.-Chacé.	7 28	»	2 46	5 24	10 17	»	— (départ.)	»	»	»	— (départ.)	»	»	»	— (départ.)	»	»	»
— (départ.)	2 38	7 38	»	11 24	2 22	4 57	9 11	Nantillyhalte	7 35	1 17	2 51	5 29	10 22	10 47	Saumur . . .	»	9 26	4 34	Chinon . . .	7 43	4 41	8 58				
Thouars . . .	2 57	8 06	»	11 57	2 41	5 22	9 37	Saumur(état)	7 49	1 27	3 02	5 40	10 30	10 57	Port-Boulet .	8 40	12 20	6	Port-Boulet .	8 10	6 43	10 02				
Loudun . . .	»	8 09	»	3 16	8	»	9 52	Saumur(ori.)	7 48	1 25	3 01	5 38	»	10 55	Chinon . . .	9 04	12 50	6 24	Saumur . . .	9 04	7 06	10 30				
SAUMUR (ÉTAT) — MONTREUIL — DOUÉ										SAUMUR — VERNANTES — CHATEAU-DU-LOIR						SAUMUR (ORLÉANS) — TOURS										
STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Expr. soir	Mixte soir	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. matin	Expr. matin	Omn. soir	Omn. soir			
Saumur (or.)	6 34	»	»	8 34	Doué . . .	6 22	8 57	11 59	1 37	8 11	Saumur(ori.)	7 57	1 28	3 04	5 42	10 58	Chât.-d-Loir	4 45	8 01	12 15	12 34	6 34				
Saumur(état)	6 50	8 28	4 05	8 30	Baugé-l-Ver.	6 28	9 07	12 21	1 44	8 20	Vivry . . . . .	8 12	»	3 16	5 54	»	Noyant-Méon	5 53	9 18	1 10	1 27	7 38				
Nantilly . . .	7 04	8 37	4 15	8 43	le Vaudelnay	6 3.	9 16	12 39	1 51	8 30	Blou . . . . .	8 22	»	3 25	6 03	»	Blou . . . . .	6 17	9 42	»	»	8				
Montreuil (a)	7 31	9 19	4 46	9 08	Montreuil (a)	6 44	9 26	12 53	2 01	8 40	Vernantes . .	8 39	»	3 38	6 14	»	Blou . . . . .	6 29	9 54	»	»	8 11				
— (départ.)	7 34	9 35	5	9 16	— (départ.)	6 38	9 45	1	2 03	9 54	Noyant-Méon	9 13	2 16	4 04	6 38	11 44	Vivry . . . . .	6 38	10 03	»	»	8 20				
le Vaudelnay	7 43	9 46	5 11	9 28	Nantilly . . .	7 35	10 29	1 17	2 51	10 22	Chât.-d-Loir	10 31	3 08	5 09	7 45	12 33	Saumur(ori.)	6 50	10 15	1 53	2 09	8 30				
Baugé . . . . .	7 56	9 56	5 20	9 45	Saumur(état)	7 49	10 49	1 27	3 02	10 30	Saumur(ori.)	7 48	»	1 25	3 01	»	— (départ.)	»	»	»	»	»				
Doué . . . . .	8 05	10 03	5 27	9 54	Saumur(ori.)	7 48	»	1 25	3 01	»	— (départ.)	»	»	»	»	»	— (départ.)	»	»	»	»	»				

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,  
 Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.